

La petite histoire de ma longue histoire

Vie de Mgr Lefebvre racontée par lui-même

Les sœurs de la Fraternité Saint-Pie-X ont eu l'heureuse initiative de publier les conférences spirituelles que Mgr Lefebvre leur a données en janvier 1990, alors qu'il faisait un séjour chez elles. Dans ces conférences, Mgr Lefebvre (qui était dans sa quatre-vingt cinquième année, à un an de sa mort) revient sur l'histoire de sa vie pour y lire les voies de la Providence et pour encourager à s'en remettre à elle.

Nous conseillons à nos lecteurs la lecture de ce petit livre de 126 pages et, pour les y encourager, nous reproduisons ici les pages 29 à 35 qui nous semblent particulièrement intéressantes pour le combat que nous menons dans cette revue. En effet, Mgr Lefebvre y analyse avec sa sagesse accoutumée le drame de la condamnation de l'Action Française et il nous montre quelles leçons il a su en tirer.

Puissent ces quelques lignes donner à nos lecteurs l'envie de lire le reste de ce livre petit par la taille mais grand par le contenu.

Le Sel de la terre.

*
* *

J'AI PASSÉ six années à Rome (plus une année de service militaire). Il s'est trouvé que les trois premières années justement (1923-1924, 1924-1925, 1925-1926), j'ai eu le père Le Floch comme directeur. J'ai été très content d'avoir aussi l'enseignement qui nous a été donné à l'Université grégorienne à Rome par les Jésuites.

Appelé au service militaire pendant les années 1926 et 1927, j'ai eu la bonne fortune, d'une certaine manière, de ne pas assister à cette opération monstrueuse qui a été de destituer le cher père Le Floch, directeur du Séminaire français. J'ai appris cela par des lettres, par des confrères et quand, en novembre 1927, je suis rentré du service militaire pour reprendre le séminaire, on m'a donné des détails, absolument scandaleux, sur la manière dont le père Le Floch a été liquidé, on peut dire éliminé. Pourquoi ? Parce que tous ces francs-maçons déjà au gouvernement français et tous ces libéraux qui tournent autour d'eux, craignaient que les disciples du père Le Floch, les prêtres formés par le père

Le Floch à la vérité, au combat contre l'erreur et contre le mal, contre Satan, deviennent évêques. Dans le monde entier, la plupart des évêques ont fait leurs études à Rome ; c'est encore vrai maintenant, mais c'était surtout vrai alors. Ils pouvaient en effet craindre que parmi ces deux cent vingt séminaristes, dont peut-être cent quatre-vingts deviendraient prêtres et rentreraient en France, nombre d'entre eux soient choisis plus tard comme évêques. Ce fut le cas d'ailleurs, beaucoup de mes confrères sont devenus évêques en France, beaucoup, beaucoup. Malheureusement, beaucoup n'ont pas eu le courage de maintenir la foi et l'enseignement qu'ils avaient appris au Séminaire français. L'ambiance du monde, le milieu du monde, le milieu libéral dans lequel on vit d'une manière générale, tout cela est comme un empoisonnement lent mais sûr.

On m'a donc raconté comment cela s'était passé. Des émissaires du gouvernement sont venus au Vatican, et ont dit : « Nous ne voulons plus du père Le Floch à la tête du Séminaire français. C'est un homme dangereux, c'est un... » – Oh ! vous connaissez les termes que l'on donne : « Intégriste, fasciste, ultramontain » et que sais-je ? – C'est facile de trouver des termes désobligeants pour noircir la situation. « Le père Le Floch est de l'*Action Française*, le père Le Floch est un disciple de Maurras, le père Le Floch est ci et ça... »

Le pape Pie XI était un homme qui avait une belle intelligence, une grande intelligence, une grande foi aussi et qui a écrit des encycliques merveilleuses mais qui, malheureusement, dans la pratique de son gouvernement était faible, très faible et plutôt tenté de s'allier quelque peu avec ce monde. Il a destitué non seulement le père Le Floch mais aussi le cardinal Billot qui était un professeur éminent de *La Grégorienne*, un professeur extraordinaire. Ses livres de théologie sont des livres magnifiques. Il l'a destitué pour la même raison, parce que le cardinal Billot, c'était l'homme droit : pas de compromission avec l'erreur, la vérité ferme et la lutte contre les erreurs, contre le libéralisme, contre le modernisme, comme saint Pie X. C'était un vrai disciple de saint Pie X. Alors le cardinal Billot a été destitué, cible du gouvernement français lui aussi.

C'est le pauvre pape Pie XI qui a été l'occasion du massacre des *Cristeros* au Mexique, sur la demande des évêques américains. Les catholiques mexicains se défendaient et voulaient lutter contre le gouvernement maçonnique et antichrétien, anticatholique. Ils ont pris les armes, comme ont fait les Vendéens au moment de la Révolution française, pour sauver la religion, pour sauver la foi catholique. Au début le pape les encourageait et puis, un beau jour, le gouvernement américain franc-maçon qui soutenait le Mexique – toujours la franc-maçonnerie – a insisté auprès des évêques américains pour que cesse ce combat. Oh ! il y aurait un accord, avec les catholiques, qu'ils ne se soucient pas ! Alors les évêques ont fait pression sur le pape Pie XI, et le pape Pie XI a donné l'ordre aux *Cristeros* de déposer les armes. Ils ont déposé les armes et ils ont tous été massacrés. Le gouvernement les a fait massacrer en masse. Horrible, absolument horrible. Ce fut vraiment une trahison pour ces pauvres gens.

Ce fut la même chose avec l'*Action Française*. On a poussé, poussé le pape Pie XI à condamner l'*Action Française* parce que l'*Action Française*, qui n'était pas un mouvement catholique, était un mouvement de réaction contre le désordre qu'amenait la franc-maçonnerie dans le pays. L'*Action Française* prônait une réaction saine, définitive, un retour

à l'ordre, à la discipline, à la morale, à la morale chrétienne. Alors le gouvernement mécontent aussi de voir ce mouvement, a insisté auprès du pape Pie XI pour qu'il condamne l'*Action Française*. C'étaient les meilleurs catholiques qui faisaient partie de ce mouvement et qui essayaient de redresser la France. Pourtant, le pape Pie XI a condamné l'*Action Française*. C'était trop tard. Le mal était fait. L'*Action Française* était par terre. C'est effrayant, cela a eu des conséquences énormes.

Pour le père Le Floch, c'était la même chose : on a fait une enquête pour voir si on pouvait trouver dans la direction du séminaire des choses qui étaient à lui reprocher ; ce n'était pas difficile, on trouverait toujours quelque chose, et on ferait comprendre au père Le Floch qu'il vaut mieux qu'il donne sa démission et puis qu'il s'en aille. L'enquête fut faite par Dom Schuster, un éminent bénédictin¹. Résultat de l'enquête, entièrement favorable au père Le Floch, entièrement favorable. Dom Schuster a fait un éloge sans limite de l'action du père Le Floch, de la direction, de son séminaire, de l'influence qu'il avait sur les séminaristes, de la foi qui était la sienne et ainsi de suite...

Les adversaires du père Le Floch, furieux du résultat de cette enquête, ont réussi à convaincre le pape de faire une contre-enquête et de nommer quelqu'un qui aurait vraiment la charge de dire quelque chose qui pourrait faire mettre le père Le Floch dehors. Alors, on a fini par trouver un professeur et un ou deux élèves du séminaire qui ont fait quelques remarques : il est trop à droite, trop *maurassien*, trop antilibéral, trop... etc. Cela a suffi. Il a été condamné et obligé de partir. C'est absolument odieux.

Or c'est exactement le même combat que nous subissons actuellement. Pourquoi sommes-nous persécutés ? Pourquoi suis-je persécuté aujourd'hui ? Et que vous l'êtes, que nous le sommes tous dans la Tradition ? Parce que nous affirmons la vérité et que nous condamnons les erreurs, nous condamnons le libéralisme, nous condamnons le modernisme. C'est inadmissible pour l'Église conciliaire. Le Concile maintenant a changé tout cela, maintenant il faut être bien avec les libéraux, avec les modernistes, avec les francs-maçons, avec les communistes, avec tout le monde. On fait de l'œcuménisme avec tout le monde. Vous êtes contre le pape, condamnés !... Allez, condamnés ! C'est la même chose, les mêmes motifs, vous savez, c'est le même combat.

Cela a été encore une fois providentiel dans mon existence. Pour moi, cela a été une leçon pratique considérable parce que j'ai vu là la malice, la méchanceté de ces ennemis de la vérité. Alors je me suis toujours méfié, surtout plus tard, lorsque j'étais évêque, je me suis méfié de tous ces gens qui cherchent toujours à compromettre l'Église, à compromettre le clergé, à compromettre les évêques avec les erreurs modernes, avec le monde moderne. Cela m'a appris à être vigilant quand je recevais des prêtres ou quand je visitais les diocèses et que j'entendais des rapports sur ceci ou cela. Tout de suite je pensais : ah ! ils se sont peut-être opposés les uns aux autres parce qu'il y a les libéraux et les conservateurs, les traditionalistes. Toujours... On peut trouver ça un peu partout.

¹ — Dom Ildefonso Schuster, abbé du monastère bénédictin de Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome, avait été nommé Visiteur apostolique des séminaires de la province ecclésiastique de Lombardie (1926-1928). Il fut chargé, en outre, d'une Visite apostolique au Séminaire français de Rome. En 1929 il sera nommé archevêque de Milan et cardinal. Il a été béatifié en 1996. (Note de l'éditeur).

LA PETITE HISTOIRE DE MA LONGUE HISTOIRE 1 7 5

Le pauvre père Le Floch est donc parti et quand je suis revenu en 1927, le père Berthet avait été nommé. Il était, lui, un homme à double face, d'apparence traditionnelle, mais en même temps très coulant... Plus question de condamnation, de lutte, de combat contre les erreurs. Laissons cela, soyons prudents. Alors, les dernières années ont été un peu pénibles au séminaire à cause de cela. D'ailleurs, il y a eu un certain nombre de séminaristes qui n'ont pas pu supporter cette condamnation du père Le Floch et qui ont quitté le séminaire à ce moment-là.

Fin de l'extrait de Mgr Marcel LEFEBVRE, *La petite Histoire de ma longue histoire – Vie de Mgr Lefebvre racontée par lui-même*,
Courrier de Rome, BP 156, 78001 Versailles Cedex, 1999, 126 p., 65 F.



Triste confession de M. l'abbé Bisig

Nous donnons ci-dessous les principaux extraits d'une interview de M. l'abbé Bisig, supérieur général de la Fraternité Saint-Pierre, parue en janvier 1999 dans la revue des dominicains polonais, *W drodze* (janvier 1999, cahier 1, page 305). Les aveux contenus dans ce texte montrent que l'orientation conciliaire de la Fraternité Saint-Pierre et de ceux qui ont choisi de se rallier aux autorités conciliaires après les sacres de 1988, ne fait que s'accroître.

Comme commentaire, nous conseillons de relire les deux documents de Mgr Williamson publiés dans nos numéros 28 et 29 (« Recommandations de Mgr Lefebvre avant les sacres » et « Le Motu proprio *Ecclesia Dei* ») pour comprendre et mesurer l'illusion libérale de l'abbé Bisig et des clercs qui l'ont suivi. Ils sont tombés dans tous les pièges que dénonçait Mgr Lefebvre en 1988 et dont il a voulu préserver les catholiques de la Tradition : ils admettent et défendent désormais tout le concile Vatican II ; ils ne critiquent plus les erreurs de la nouvelle Rome et justifient même l'œcuménisme d'Assise ; et s'ils réclament encore la messe traditionnelle – qu'ils ne qualifient plus de « messe de saint Pie V » mais du titre anodin de « rite romain classique » – c'est au nom de la « diversité » et du pluralisme... Tout cela parce qu'il ne faut surtout pas critiquer le pape qu'ils jugent *a priori* catholique et infaillible en tout et nécessairement. Cette exagération que la réalité contredit manifestement, les oblige à d'incroyables distorsions des faits dont la présente interview donne quelques beaux spécimens. Les commentaires en note sont de notre rédaction, la traduction du polonais également.

Le Sel de la terre.

*
* *

« Je ne me considère pas comme un traditionaliste,
je suis tout simplement catholique »

Entretien de Monsieur l'abbé Joseph Bisig, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, avec Jean Grzegorzczak et Paul Kozacki O.P.

(...)

— *En étudiant les documents concernant votre Fraternité, nous avons remarqué que vous êtes accusés par les modernistes de cryptolefebvriste et, par les lefebvristes, de n'être reconnus par Rome que dans le but d'amener la chute de la Fraternité Saint-Pie X. Ainsi parle, par exemple, M. l'abbé Steblin. D'autres encore disent que vous êtes un plagiat de la Fraternité Saint-Pie X.*

Si vous interrogez des membres de la Fraternité Saint-Pie X à notre sujet, vous recevrez bien sûr la réponse que nous sommes des traîtres parce que nous les avons quittés. Mais il faut rappeler que, au cours de l'année 1987-1988, c'est-à-dire avant les sacres illicites d'évêques, il y eut des pourparlers entre Rome et la Fraternité Saint-Pie X, couronnés par la signature d'un protocole, le 5 mai 1988. Dans ce document, étaient exposés et précisés de façon claire nos conceptions, nos principes. En revanche, du point de vue ecclésiologique, il importait surtout pour nous, à cette époque, de rester fidèles à Rome, pleinement attachés au Siège apostolique, et de maintenir en même temps tous les principes théoriques que nous avions jusqu'ici. Cependant, le lendemain déjà (le 6 mai 1988), Mgr Lefebvre, se défiant des assurances de la Curie romaine, retirait sa signature, rompant par là même les accords conclus au terme de longs entretiens avec le cardinal Ratzinger¹, réduisant à néant la grande chance d'un large développement du mouvement traditionnel à l'intérieur de l'Église². Après l'acte tragique des sacres de quatre évêques (le 30 juin 1988), contre la volonté du Saint-Père, nous avons quitté au plus vite cette Fraternité, ne pouvant accepter cet acte accompli sans permission, qui affecte dans sa matière l'unité de l'Église. Peu de temps après, nous avons fondé la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre dans laquelle le protocole du 5 mai a été réalisé, avec l'approbation du Siège apostolique, constituant la base de notre existence et de notre activité dans l'Église. Notre départ immédiat n'était motivé ni par quelque querelle de personnes, ni par le désir de faire carrière ou l'intention de lutter contre la Fraternité Saint-Pie X, mais il était avant tout dicté par des raisons théologiques, par la fidélité aux successeurs de saint Pierre, à la foi catholique en général.

Dans les années 1982 à 1988, j'étais membre du conseil général de la Fraternité

¹ — Mgr Lefebvre s'est clairement expliqué sur son geste. Ainsi, dans sa lettre rendue publique, du 19 juin 1988 : « Les colloques [avec Rome] (...) en avril et mai [1988] nous ont bien déçus. On nous remet un texte doctrinal, on y ajoute le nouveau droit canon, Rome se réserve 5 membres sur 7 dans la Commission romaine, dont le Président (qui sera le cardinal Ratzinger) et le Vice-Président. La question de l'évêque est solutionnée avec peine : on insistait pour nous montrer que nous n'en avions pas besoin. Le cardinal nous fait savoir qu'il faudrait laisser alors célébrer une messe nouvelle à Saint-Nicolas du Chardonnet. Il insiste sur l'unique Église, celle de Vatican II. Malgré ces déceptions je signe le protocole du 5 mai. *Mais déjà la date de la consécration épiscopale fait problème. Puis un projet de lettre de demande de pardon au pape m'est mis dans les mains.* »

De même, au cours de la conférence de presse tenue à Écône le 15 juin : « J'ai signé, j'ai essayé de montrer de la bonne volonté, mais, dès le jour même où nous avons décidé de signer, à propos de l'évêque, j'ai demandé au cardinal Ratzinger : — Alors, maintenant, nous allons signer le protocole, est-ce que vous pourriez déjà nous donner la date pour la consécration de l'évêque ? Vous avez le temps d'ici le 30 juin de me donner le mandat pour l'évêque ». (...) J'avais présenté des noms, trois noms. (...) — Ah ! non, non, non, c'est impossible ; le 30 juin, impossible. — Alors quand ? Le 15 août ? (...) — Ah ! non, non, non, Monseigneur, vous savez bien, le 15 août, à Rome, il n'y a plus personne, (...) ce n'est pas possible. (...) — Alors, disons le 1^{er} novembre, la Toussaint ? — Ah, je ne sais pas, je ne peux pas vous le dire. — Pour Noël ? — Je ne peux pas vous le dire. » J'ai dit : c'est fini, j'ai compris. On veut nous mener en bateau, c'est terminé, c'est fini, je n'ai plus confiance. »

² — Au sujet de cette prétendue « chance d'un large développement », relire, dans notre numéro 28, les « Recommandations de Mgr Lefebvre avant les sacres », notamment p. 167.

Saint-Pie X, en tant que deuxième assistant du supérieur général. L'un des points importants qui annonçait déjà une divergence de nos chemins, était la question de l'administration du sacrement de confirmation *sub conditione* par Mgr Lefebvre. En ce temps-là, la confirmation était administrée chez nous une deuxième fois à quelques personnes, parce que l'archevêque avait un doute concernant la matière avec laquelle ce sacrement avait été donné préalablement. Car le pape Paul VI avait décrété, en vertu de son pouvoir papal, que d'autres huiles végétales pourraient être utilisées pour administrer le sacrement de la confirmation, au même titre que l'huile d'olive en usage exclusif jusqu'alors. Mgr Marcel Lefebvre, qui voulait rester fidèle à la Tradition, avait des doutes sur la validité d'une telle confirmation et administrait ce sacrement une deuxième fois. Déjà, à cette époque, je ne comprenais pas une telle attitude. Il faut quand même avoir un doute vraiment fort et positif pour agir de cette manière et se permettre de réadministrer un sacrement quel qu'il soit *sub conditione*¹. Je me rendais peu à peu compte qu'une fausse notion de Tradition transparaissait ici.

Un autre symptôme de certaines tendances schismatiques, contre lequel je faisais résistance, était le problème lié au nouveau code de droit canon promulgué en 1983. Mgr Lefebvre, étant opposé à son contenu doctrinal, ne souhaitait pas qu'il fût officiellement enseigné dans les séminaires de la Fraternité. Je soutenais alors que cette mise en cause ébranlait l'autorité du Saint-Père qui, en vertu de son pouvoir papal, avait confirmé ce code.

Néanmoins, l'événement le plus important qui provoqua directement notre sortie de la Fraternité Saint-Pie X, fut le sacre des évêques déjà mentionné, en 1988. Déjà, en 1983, au sein de la Fraternité, la question d'une éventuelle possibilité de consécration d'un évêque sans l'accord du pape, était agitée. J'étais, à cette époque, membre de l'organe qui avait reçu pour tâche d'examiner théologiquement et juridiquement la possibilité d'un tel acte. Ma conclusion officielle et ultime affirmait que c'était impossible.

— *A la lumière de ces années, comment jugez-vous la personne de Mgr Marcel Lefebvre ? Sa faute dérive-t-elle de motifs caractérogiques ou bien était-ce essentiellement une compréhension fautive de la Tradition qui l'a porté à cette décision ?*

Comme je l'ai déjà dit, dans mon travail théologique au sujet de la consécration des évêques, je faisais remarquer que le vrai fond du problème était le primat de juridiction du pape en ce domaine, en précisant expressément qu'une consécration d'évêques dans cette situation menait tout droit au schisme. Je présentais ce travail à Mgr Lefebvre et à d'autres prêtres de la Fraternité. En réponse, Lefebvre m'envoyait une lettre d'une page et demi, manuscrite. Sur une demi-page il me donnait raison, approuvant mes arguments, à savoir que l'acte de consécration d'un évêque sans mandat papal signifiait la rupture avec Rome. Néanmoins, à un certain endroit de la lettre, apparaissait un « mais » et, après ce « mais », venait une phrase très frappante : « Mais, dans votre argumentation, vous négligez le fait que ce pape n'est pas catholique. »

¹ — Sur cette question de la matière du sacrement de confirmation (et d'extrême-onction), voir *Le Sel de la terre* 10 : « L'extrême-onction et l'onction des malades » II, par M. l'abbé Ceriani, p. 56.

Les entretiens entre Mgr Lefebvre et le Siège apostolique duraient depuis l'année 1975, mais ces entretiens ressemblaient plutôt à un dialogue de sourds, parce que, comme le constatait le cardinal Mayer, on n'apportait pas assez de respect à l'archevêque, bien qu'il ait été délégué apostolique pour l'Afrique francophone et ami du pape Pie XII. Des querelles au sein de l'épiscopat français ont pu également encourager l'attitude schismatique de Mgr Lefebvre. Car il avait des adversaires en la personne des cardinaux Garrone et Villot. C'étaient des luttes internes qui produisaient, d'une certaine façon, des conditions de nature psychologique.

Cette attitude de relative autonomie à l'égard de Rome, de déception et de méfiance ne sont pas nées d'un seul coup, elles ont grandi peu à peu chez l'archevêque. Je me souviens très bien qu'en l'année 1972, à mon entrée au séminaire d'Écône, lorsqu'il arrivait à l'un des séminaristes de critiquer le pape, Mgr Lefebvre faisait personnellement taire ces critiques. Cependant, au début des années 80, il écrivait que le pape actuel n'était plus catholique.

— *Vous dites que les discussions ressemblaient à un dialogue de sourds et qu'on ne cherchait pas à comprendre l'archevêque. Pourtant, Jean-Paul II écrit dans le Motu Proprio que vous estimez tellement : « Ces efforts ne servaient à rien, spécialement les efforts entrepris dans les derniers mois, lorsque le Siège apostolique poussait la compréhension jusqu'à la limite du possible. »*

Je suis entièrement d'accord avec le jugement du Saint-Père. Je pense que Rome a montré, spécialement vers la fin, une grande compréhension dans sa manière d'agir à l'égard de la Fraternité. Peut-être était-il déjà trop tard, car Mgr Lefebvre était, à ce moment-là, au point de vue psychologique, trop fermé sur lui-même et tellement méfiant envers la Curie romaine qu'il ne croyait pas que les propositions de celle-ci, s'engageant si loin, puissent être vraies. Cette méfiance datait des années 70, lorsqu'eurent lieu les discussions extrêmement difficiles avec les cardinaux Garrone, Wright et Tabera, qui n'ont pas traité Mgr Lefebvre, en cette occasion, de la manière la plus belle.

— *Comment s'est passé le départ des neuf prêtres et des vingt séminaristes qui se sont séparés de Mgr Lefebvre ?*

Peu après notre départ, nous nous sommes rendus à Rome où nous fumes accueillis, le 4 juillet, par les cardinaux Augustin Mayer, premier préfet de la Commission *Ecclesia Dei* et Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Finalement, le Saint-Père lui-même nous a reçus. C'était le 6 juillet 1988. Nous en avons reçu soutien et encouragement pour développer notre Fraternité ainsi que la consigne de sauver les prêtres du schisme. Les procédures canoniques et juridiques furent accomplies très rapidement. On peut dire que nous fumes érigés avec une rapidité presque astronomique. Le chapitre de fondation de la Fraternité Saint-Pierre eut lieu le 18 juillet 1988 et, déjà, trois mois plus tard, le 18 octobre, elle était érigée au titre de *societas vitae apostolicae*, c'est-à-dire comme une société de vie apostolique de droit pontifical. Cela signifie, grosso modo, que nous sommes une association de prêtres avec une activité apostolique, mais menant en même temps la vie commune. Par conséquent, c'est une structure qui se situe entre celle d'une société de

vie régulière et le clergé diocésain.

La Fraternité Saint-Pierre a reçu une aide résolue de la part du cardinal Mayer et de l'archevêque Stimpfle, du diocèse d'Augsbourg. En moyenne, nous avons, dans la Fraternité, dix ordinations par an. Actuellement, notre Fraternité compte à peu près cent prêtres et cent trente clercs. Nous possédons déjà deux séminaires internationaux, l'un à Wigratzbad, en Bavière, l'autre à Scranton, aux États Unis, en Pennsylvanie.

— *Pourriez-vous revenir au 18 octobre 1978 : quelle fut votre réaction et celle de Mgr Lefebvre en apprenant l'élection de Karol Wojtyła sur le trône papal ?*

A l'élection de Jean-Paul II, tout comme les autres prêtres et clercs, je conçus une grande espérance. (Entre parenthèses, quand le pape Paul VI mourut, je participais alors à un pèlerinage entre Varsovie et Chenstochau. Ce premier séjour en Pologne fut pour moi une grande découverte : je constatais une foi forte et vivante dans un pays opprimé par le communisme, où la police surveillait la circulation sur les routes.) C'était en même temps un moment difficile pour nous, parce que, en 1975, la Fraternité Saint-Pie X avait été interdite par l'évêque local de Fribourg, puis, le 6 juillet 1976, Mgr Lefebvre avait été déclaré *suspens a divinis* et arrêté dans ses activités. Ainsi, deux ans après ces tristes événements, l'élection d'un nouveau pape signifiait pour nous beaucoup d'espérances.

— *Est-ce que Mgr Lefebvre avait également de telles espérances ?*

Oui, parce que Jean-Paul II le reçut en audience aussitôt après son élection, en novembre 1978. Le Saint-Père soulignait à cette occasion qu'ils étaient unis par la même doctrine, la même foi catholique. Il y avait différentes questions de discipline à résoudre mais ce ne devait pas poser de grands problèmes. Dans la pratique cependant, les choses ne semblaient pas si faciles, parce que les entretiens avec les différents cardinaux de la Congrégation de la foi étaient difficiles et traînaient. Ce n'est que dix ans après seulement que les documents ont été signés et des accords conclus, avec le protocole du 5 mai 1988.

— *Comment voyez-vous le pontificat de Jean-Paul II, au souvenir de ces espérances de l'année 1978 ?*

Je ne suis qu'un simple prêtre ordinaire et ce n'est pas à moi de juger le plus haut prélat. Je peux seulement dire que le document *Motu Proprio Ecclesia Dei* fut pour nous très important, ainsi que l'audience récente que le pape a accordée à nos cercles, le 26 octobre de cette année, à Rome. Durant cette audience, le Saint-Père nous a encouragés dans nos entreprises. Il a dit qu'il appréciait la diversité liturgique dans l'Église et a exprimé son soutien à toutes les communautés catholiques qui pratiquent la liturgie traditionnelle ¹. Une telle tolérance n'était pas possible sous le pontificat de Paul VI.

¹ — Voir le texte de cette allocution et les commentaires de Mgr Williamson dans notre numéro 29, p. 176 sq. En fait d'encouragements, Jean-Paul II, au contraire, a expliqué que la « sensibilité » de la Fraternité Saint-Pierre et de ses amis devait être « vécue dans l'esprit du concile Vatican II » et que la « compréhension » de Rome à leur égard n'infirmait en rien « le bien fondé de la réforme liturgique » de Paul VI. Enfin, dans la pratique, il les a renvoyés devant les évêques diocésains.

— *De ce que vous venez de dire, nous concluons que vous êtes pour la vision d'une Église dans laquelle il y a place pour la diversité. Pourtant, pour avoir lu différentes lettres de la Fraternité Saint-Pierre, j'ai l'impression qu'on regarde chez vous ces nouvelles formes liturgiques d'une autre manière, et même comme des erreurs qui relativisent la foi ?*

La diversité dans l'Église – puisque c'est ce dont il s'agit –, sa richesse, consiste en ce que l'Église sait toujours ramener à l'unité d'une seule et même foi les différentes cultures et les mentalités des diverses personnes. C'est le souci constant de l'Église de respecter cette diversité, pour autant que cette diversité n'a aucune influence négative sur les vérités immuables de la foi. Cela vaut, du moins, dans la liturgie romaine, où existaient et existent toujours plusieurs rites secondaires, comme, par exemple, les rites dominicain, ambrosien, cartusien, mozarabe, etc. Toute uniformisation étroite a toujours été étrangère à l'Église. Dans ce contexte, il faut citer un extrait du numéro 37 de la Constitution sur la liturgie du concile Vatican II, *Sacrosanctum concilium* (4 décembre 1963), déclarant que « dans les domaines qui ne touchent pas la foi ou le bien de toute la communauté, l'Église ne désire pas, même dans la liturgie, imposer la forme rigide d'un libellé unique ¹ ».

A propos de la nouvelle liturgie (3 avril 1969), nous devons reconnaître clairement et avec tristesse qu'existent certaines tendances ou expérimentations liturgiques délibérées, qui aboutissent plutôt à une pratique dommageable pour la foi catholique. Ce sont des choses sur lesquelles on peut discuter, il le faut même. Voyez, par exemple, les récents propos du cardinal Ratzinger, dans ses deux derniers livres, rapportant certaines déficiences des changements liturgiques accomplis dans les années qui ont suivi Vatican II ². Pour conclure toute cette question, il cite à bon escient les mots de saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*.

— *Comment jugez-vous les différentes initiatives du pape comme la rencontre d'Assise ou bien sa visite à la Synagogue ?*

Je ne vois rien de mauvais dans le fait que des catholiques se donnent un rendez-vous avec des non-catholiques, qu'ils s'entretiennent entre eux, etc. Assise avait, en un certain sens, une grande importance, dans la mesure où, dans le cadre de la prière pour la paix, se rencontraient les fidèles de différentes religions, cultures, etc. ; bien qu'il faille souligner qu'il n'y a pas eu de prières en commun, mais que chacun a prié séparément. Il faut rappeler que c'était encore l'époque d'une menace potentielle, que la guerre froide

¹ — Traduction française de l'édition du Centurion, Paris 1967. Ce recours à une citation de *Sacrosanctum concilium* – document qui est au principe du *Novus Ordo* – pour légitimer le maintien de la messe traditionnelle, vaut son pesant d'or... Surtout, mettre sur le même plan les vénérables rites de la liturgie traditionnelle et la nouvelle messe « mensongère », « révolutionnaire » et « équivoque », comme disait le père Calmel, est une escroquerie. Les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre ne défendent plus la messe traditionnelle pour une raison de *foi* mais au nom de la diversité liturgique et du pluralisme, et se contentent de dénoncer timidement les abus et les « expérimentations » liturgiques. On ne voit pas ce qui pourrait désormais les empêcher de dire le *Novus Ordo* (d'ailleurs certains le font à l'occasion).

² — Sur ces propos du cardinal Ratzinger, voir la recension de l'autobiographie du cardinal – *Ma vie* – dans notre numéro 29, p. 211.

aurait, qu'il y avait un danger de conflit nucléaire, et c'est à ce moment, justement, que les leaders des différentes religions ont été convoqués par le pape afin de prier pour la paix. Tel était le but de cette rencontre, et il n'y en avait aucun autre.

En revanche, pour Mgr Lefebvre, Assise fut un grand scandale. Car il avait été missionnaire en Afrique noire et avait risqué plus d'une fois sa vie pour annoncer la vraie foi au milieu des païens ; c'est pourquoi, entre autres raisons, vu ce contexte, cette rencontre fut pour lui un scandale. La réaction de Monseigneur était évidemment exagérée, il alla même jusqu'à parler d'apostasie. Et pourtant, au cours de cette rencontre, le Saint-Père fit une allocution dans laquelle il rendit témoignage à la divinité de Jésus-Christ. C'était très important, parce qu'il y avait là des personnes qui ne croyaient pas en la divinité du Christ. En revanche, ce que rapporta la presse, toujours avide de sensations – ce qu'elle voulait rapporter, en réalité –, ne correspondait pas, souvent, à la vérité entière. Il faut cependant noter un fait : le positionnement de tous les leaders religieux, ensemble, au même niveau que le successeur de saint Pierre – leur disposition, assis ensemble, les uns à côté des autres – pouvait induire quelques fidèles dans l'erreur de l'indifférentisme religieux ¹.

— *Quelle est l'attitude de la Fraternité Saint-Pierre à l'égard du concile Vatican II et de ses documents tels que la « Déclaration sur la liberté religieuse » ? Je demande cela parce que nous avons lu aujourd'hui sur Internet un texte signé par le « Catholicisme traditionnel en Haute-Silésie ». Une des phrases énoncé publiquement : « Nous rejetons les principes absurdes de la liberté de la religion et de la conscience, l'État sans religion, la liberté de la presse ainsi que les autres produits du libéralisme. » Votre Fraternité pourrait-elle signer une telle doctrine ? Je ne sais vraiment pas auxquels des traditionalistes je dois l'attribuer, aux Lefebvristes ou à la Fraternité Saint-Pierre ?*

Nous ne sommes pas membres de ce mouvement ni de cette tendance, nous n'avons rien de commun avec eux. Je n'aime pas du tout ce mot « traditionalistes », comme on nomme habituellement les catholiques attachés à la liturgie traditionnelle. Je ne me considère pas comme un traditionaliste, je suis tout simplement catholique. La dénomination « catholiques conservateurs » serait peut-être meilleure, mais elle n'est pas non plus entièrement satisfaisante, parce que ce mot possède un sens plutôt politique ; mais si on l'emploie au plan religieux, il est clair que chaque vrai catholique, puisqu'il est obligé de tenir les vérités invariables de la foi, doit être conservateur. Mais, dans ce cas, le mot « conservateur » fait double emploi et il est inutile. En revanche, le traditionalisme est une hérésie condamnée au XIX^e siècle ².

¹ — Ce passage sur Assise se passe de commentaires. On se reportera sur cette question aux divers textes de Mgr Lefebvre reproduits dans la partie « documents » du présent numéro. On notera que la question évoquait aussi la visite de Jean-Paul II à la Synagogue de Rome : la réponse a habilement évité d'aborder cette question délicate...

² — L'abbé Bisig joue sur les mots : En dépit d'une homonymie malheureuse, personne n'ignore que l'emploi du terme « traditionaliste » pour désigner les catholiques actuels fidèles à la Tradition de l'Église n'a rien à voir avec l'erreur fidéiste de Bautain (condamné en 1835 et 1840) et de Bonnetty (condamné en 1855), qui refusaient à la raison naturelle le pouvoir de connaître l'existence de Dieu (voir *Le Sel de la terre* 8, p. 81 sq.). Le combat de Mgr Lefebvre, d'inspiration thomiste, est aux antipodes de cette erreur « traditionaliste » du XIX^e siècle. Alors, pourquoi cet amalgame ? L'abbé Bisig veut-il suggérer l'idée que les traditionalistes actuels sont des hérétiques ?

Quant au document que vous avez mentionné, *Dignitatis humanae*, je le connais assez bien.

Pour l'institution de notre société sacerdotale, furent conservées les mêmes conditions qui avaient été auparavant imposées à Mgr Lefebvre et à sa Fraternité Saint-Pie X dans le projet de procédure de réunification avec l'Église ¹, c'est-à-dire l'acceptation de ce qu'on appela la « déclaration doctrinale », constituant la première partie du protocole déjà cité du 5 mai 1988. Sous le point II de cette déclaration, nous lisons : « *Accipio doctrinam, quae in n. 25 Constitutionis dogmaticae "Lumen gentium" Concilii Vaticani II de Magisterio Ecclesiae et adhaesione illi debite docetur* » ; c'est-à-dire que nous déclarons accepter la doctrine sur le magistère de l'Église et sur l'obéissance qui lui est due, telle qu'elle est contenue dans le numéro 25 de la Constitution dogmatique sur l'Église du concile Vatican II. Cette doctrine a été acceptée par tous nos confrères et, cela va de pair, dans la ligne de cette déclaration, ont été acceptés évidemment, de la même façon, tous les autres documents de Vatican II ².

Concrètement, en ce qui concerne notre attitude à l'égard du document conciliaire sur la liberté religieuse, je voudrais citer ici le numéro 3 de cette même « déclaration doctrinale » signée par nous : « *Circa aliquas doctrinas, quas concilium Vaticanum docuit (...) quae aliquibus difficulter cum praecedentibus Magisterii declarationibus conciliari posse videntur, obligationem assumo sequendi lineam positivam studii et communicationis cum sede Apostolica, vitata omni nota polemica.* » – Quant aux quelques points enseignés par le concile Vatican II qui nous semblent difficiles à mettre en accord avec la Tradition de l'Église et avec l'enseignement du magistère antérieur de l'Église, nous nous obligeons à une attitude d'étude positive et à communiquer sur ces points avec le Saint-Siège en évitant toute polémique. Font partie de ces points, sans doute, quelques formulations de la « Déclaration sur la liberté religieuse ». Mais on doit signaler ici l'existence d'une certaine difficulté. Dans différentes publications théologiques, au sujet d'extraits de ce document, on trouve souvent, tant du côté des théologiens appelés traditionnels que des libéraux, des propos comme quoi il est impossible d'accorder ces textes avec l'enseignement antécédent de l'Église. Un théologien allemand a même affirmé que cette impossibilité d'accord obligeait à conclure que le magistère avait aussi le pouvoir de réviser l'enseignement de l'Église d'autrefois, enseignement qui a pourtant été défini (!). C'est pourquoi l'éclaircissement de ce problème n'est pas une question de moindre importance pour toute l'Église. Ainsi, l'un des jeunes moines de l'abbaye bénédictine traditionnelle Sainte-Madeleine, dans le sud de la France, au Barroux, a-t-il choisi ce problème comme sujet de la thèse volumineuse qu'il a soutenue devant une université de Rome. Dans cette étude, il conclut qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir de contradiction insurmontable entre l'enseignement des papes du XIX^e siècle (en

¹ — Ce point n'est pas exact. Comme le disait Mgr Lefebvre en septembre 1990, à la fin d'une conférence qu'il donna au cours de la retraite sacerdotale à Écône : « Quand les autres [de la Fraternité Saint-Pierre] disent qu'ils ont signé le même protocole que nous, ce n'est pas vrai. Dans notre protocole, il y avait l'évêque prévu et deux membres à la Commission romaine. Or, eux, ils n'ont eu ni l'évêque, ni les deux membres dans la Commission romaine. A Rome, on a profité du changement pour enlever cela du protocole. Ils n'en voulaient pas à tout prix. »

² — Sans commentaires !

particulier *Quanta cura* et le *Syllabus*) et la déclaration *Dignitatis humanae* ¹.
(...)

— *Voyez-vous en quelque sorte un développement rêvé pour votre Fraternité ? Votre vision est-elle réaliste mais aussi optimiste ?*

Si ma vision de notre activité dans l'Église est optimiste, je m'abandonne par ailleurs entièrement à Notre-Seigneur, à sa Providence qui nous a conduits si merveilleusement à travers les dix années écoulées. Le sens premier de notre existence se ramène à une vie authentique selon les maximes de l'Évangile. Les fruits que le Sauveur a promis sont importants. Notre Fraternité n'est absolument pas nécessaire à la rédemption, mais nous sommes convaincus qu'elle a un rôle important à jouer dans l'Église d'aujourd'hui, face à la situation difficile que celle-ci rencontre dans le monde actuel et face à ses problèmes intérieurs. Si notre Fraternité trahit sa raison d'être, elle périra sûrement. Ce qui nous stimule continuellement à la vie et à l'activité, ce sont la *gloria Dei* et le *salus animarum*, et nous les accomplirons autant que les forces nous le permettront. Certes, la croissance et le progrès de l'œuvre et, par suite, notre activité elle-même, notre existence en général, dépendent à un haut degré de la bienveillance des évêques. Si nous recevons d'eux un appui, beaucoup de travail pour les années à venir nous attend certainement.

— *Est-ce que vous ne prévoyez pas que se présente une situation telle que, pareillement à Mgr Lefebvre, vous constatiez que le pape n'est plus catholique ?*

Une fois déjà dans ma vie je me suis frotté à un schisme ², et il me semble que je suis vacciné et immunisé. Il n'est aucunement question de cela. D'ailleurs, ne serait-ce qu'au plan purement pratique, un tel danger n'existe pas, parce qu'il n'y a chez nous, dans notre Fraternité, aucun évêque. En revanche, la plus belle fin que je puisse imaginer pour la Fraternité Saint-Pierre, c'est le retour de la Fraternité Saint-Pie X dans le sein de l'Église et la réconciliation mutuelle et fraternelle.

Nous vous remercions pour cet entretien.



• *Dernière minute :*

¹ — Voir, dans le présent numéro, la recension critique de cette thèse du père Basile.

² — L'abbé Bisig veut manifestement parler de Mgr Lefebvre et de sa Fraternité ! Il existe pourtant de nombreuses études qui ont démontré que ce schisme n'existe pas. Voir par exemple *Le Sel de la terre* 24, p. 50, « La thèse de l'abbé Murray ».

Les *Nouvelles de l'Église universelle* (23 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris) du 18 août 1999 rapportent que Jean-Paul II a nommé, pour participer à la *2^e Assemblée spéciale pour l'Europe* du Synode des évêques, 23 membres, 17 experts et 38 auditeurs. Parmi ces derniers, on relève la présence de l'abbé Josef BISIG, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, qui siégera aux côtés de Chiara Lubich, la fondatrice des Focolari (voir *Le Sel de la terre* 25, p. 62), de M. Kiko Arguello, le fondateur du Chemin Néocatéchuménal., etc.

Cette information se passe de commentaires.

La réitération d'Assise à Rome

Le scandale d'Assise s'est déroulé il y a 13 ans, le 27 octobre 1986. Au lieu de revenir en arrière et de se rendre compte de leur erreur, les autorités de l'Église conciliaire s'appêtent à renouveler ce scandale à Rome même, au centre de la chrétienté, à la fin du mois d'octobre 1999.

Il nous a semblé que la meilleure façon de nous préparer à cet événement était de reproduire un choix de paroles de Mgr Lefebvre prononcées au cours de l'année 1986-1987, à l'approche et au moment de cette réunion d'Assise. Nous joignons aussi les dessins que Mgr Lefebvre avait fait réaliser dans le but de les répandre parmi les fidèles, afin de les prémunir contre le scandale.

Le Sel de la terre.

*
* *

Déclarations à l'occasion des prises de soutane et de la collation des Ordres mineurs

(Écône, 1^{er} et 2 février 1986)

ON A LU dans les journaux, sous de gros titres, que le pape convoque toutes les religions à Assise. Cette annonce a été faite par Jean-Paul II à Saint-Pierre-hors-les-Murs et elle nous a bouleversés. Le pape, chef de l'Église catholique convoque un congrès des religions ! Mais, y a-t-il des religions ? Moi, je ne connais qu'une religion, une vraie, et des fausses religions. A mon avis, il s'agit d'un acte diabolique.

Tout le monde va prier ensemble pour la paix. Mais quel dieu vont-ils invoquer dans ce temple d'Assise, de saint François, lui qui a été gratifié des stigmates, qui a été uni à Notre-Seigneur Jésus-Christ comme rarement des saints ont été unis, qui s'est vraiment identifié à Notre-Seigneur. Est-il possible que dans un temple franciscain on adore un autre dieu que Notre-Seigneur Jésus-Christ ? On ne priera pas le vrai Dieu, puisque les juifs ne veulent pas de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les musulmans ne veulent pas de Notre-Seigneur, les bouddhistes non plus, beaucoup de protestants ne croient pas à la divinité de Notre-Seigneur. *Et Deus erat Verbum et Verbum caro factum est.* Dieu s'est fait chair et il est venu parmi nous pour nous sauver. On n'a pas le droit de s'adresser à un autre dieu. C'est une incroyable impiété !

Extrait de *Fideliter* 50 – mars-avril 1986 (pages 11 et 12)

*

Un seul dénominateur commun : le grand architecte

Conférence faite à Paris, à l'Institut Saint-Pie X
(le 8 mars 1986)

Je pense que le seul dénominateur commun qu'ils peuvent trouver, c'est le grand architecte, le grand architecte maçonnique.

Nous assistons là à des choses stupéfiantes que l'on n'aurait jamais pu imaginer et qui ont été condamnées par les papes. Il y a déjà eu en 1893, un congrès des religions à Chicago, où toutes les religions se sont réunies en ce que leurs représentants ont appelé « le parlement des religions ». On n'y a pas discuté de dogmes, de vérités dogmatiques, cela ne les intéressait pas, mais seulement de morale, du bien à faire à l'humanité, de toutes sortes de choses humaines, philanthropiques. On n'a pas voulu toucher à ce qui divinisait, mais seulement à ce qui unissait. Le pape a condamné l'américanisme qui était pénétré des fausses idées d'une religion sans dogme, purement humanitaire, purement active, morale, mais pas dogmatique.

Et en 1900, à l'occasion de l'Exposition Universelle, il y a eu à Paris une tentative de la part d'évêques de réunir un congrès des religions. Le pape Léon XIII l'a formellement interdit. Que les catholiques, a-t-il dit, se réunissent, s'ils le veulent, qu'ils invitent des témoins protestants à leurs discussions, mais qu'ils ne fassent pas de mélanges de fausses religions avec la seule vraie religion, de la vérité avec l'erreur. Il y a eu aussi d'autres tentatives, notamment à Bruxelles, mais entre protestants.

Pourquoi avoir choisi Assise ? Parce que, dit le document romain, saint François est l'exemple de la charité, de l'amour pour son prochain et même pour la nature. On oublie tout simplement les stigmates reçus par saint François qui l'unissaient d'une façon admirable à Notre-Seigneur Jésus-Christ. On n'en parle pas, cela gêne l'œcuménisme. C'est abominable, pour saint François aussi. Car c'est aussi au même endroit que les pires progressistes italiens se réunissent pour faire leur congrès, rédiger leurs résolutions, avancer dans le progressisme et dans le modernisme. Quelle tristesse pour saint François et les familles franciscaines ! Quand on pense que le provincial des franciscains était à Assise pour recevoir le chef du parti communiste italien ! Les journaux ont publié de grandes photos, où l'on voit le provincial en habit de franciscain levant son verre à la santé du chef du P.C.I. [Parti communiste italien] avec tous ses moines autour de lui.

Extrait de *Fideliter* 51 – mai-juin 1986 (pages 16 et 17)

*

Sermon de la fête de Pâques

(Écône, le 30 mars 1986)

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il.

Mes bien chers amis, mes bien chers frères, permettez-moi – avant d'évoquer quelques considérations sur cette belle fête de Pâques, sur les sentiments qui doivent nous animer en ce beau jour – de compléter, pour vous surtout, mes chers séminaristes qui allez dans quelques instants prendre le chemin des vacances, vous allez rencontrer vos parents, vos amis, et je ne voudrais pas que ce que je vous ai dit, jeudi dernier à l'occasion de la messe chrismale ¹, soit mal interprété par vous.

• *Face à l'escalade de l'œcuménisme : rester catholique*

Nous le savons tous, mes bien chers frères, bien chers amis, nous savons tous que nous sommes actuellement devant une situation dans l'Église qui est de plus en plus inquiétante ; ce n'est pas depuis aujourd'hui que le problème se pose, le problème se pose depuis le Concile particulièrement, et depuis l'application des réformes du Concile. Or nous assistons à une espèce d'escalade de l'œcuménisme pratiqué par le pape et les évêques ; ce n'est pas un mystère, c'est vu et su par tout le monde, c'est présenté à la télévision, dans tous les moyens de communications sociales ; tout le monde est bien au courant de cet œcuménisme qui est pratiqué aujourd'hui par les autorités de l'Église. Alors cet œcuménisme nous pose, [à nous et] à vous, j'en suis certain, chers fidèles, chers amis, un grave problème de conscience.

Pour nous, nous voulons, et nous avons décidé – je ne pense pas que nous ayons l'intention de changer –, nous voulons demeurer catholique, et le catholicisme, pour nous, signifie : garder la foi, les sacrements, le saint sacrifice de la messe, le catéchisme, que l'Église a enseignés, a légués comme un héritage précieux pendant dix-neuf siècles : des générations, des générations de catholiques. Nous-mêmes, nous avons reçu, dans notre enfance, dans notre jeunesse, dans notre adolescence, notre âge mûr, nous avons reçu ce précieux héritage et nous y sommes attachés comme à la prunelle de nos yeux, en pensant que cette foi qui nous a été léguée et tous les moyens de garder la foi qui nous ont été légués, d'entretenir la grâce en nous, sont un moyen nécessaire, absolument indispensable pour sauver nos âmes, pour aller au ciel ; ce n'est pas pour autre chose que nous voulons demeurer catholique : pour sauver nos âmes.

¹ — Comme Mgr Lefebvre va le dire dans quelques instants, il avait évoqué la nécessité de rompre avec les infidèles pour garder la foi et avait aussi expliqué comment les autorités romaines détruisaient la foi dans le monde entier. (NDLR.)

- *Rome ne professe plus la foi catholique*

Alors, lorsque j'avais l'occasion de vous dire jeudi dernier, mes chers amis, que nous avons l'impression de nous éloigner toujours davantage de ceux qui pratiquent cet œcuménisme insensé, contraire à la foi catholique, je voulais dire plutôt que, demeurant catholique et décidant de demeurer catholique jusqu'à la fin de nos jours, ce sont eux que nous voyons s'éloigner de nous, parce que nous demeurons catholique, et qu'ils s'éloignent toujours un peu plus de la profession de cette foi catholique qui est le premier précepte, celui d'un baptisé : professer sa foi. Ce n'est pas pour rien que nos parrains et marraines ont prononcé le *Credo* le jour de notre baptême et que nous-même, ensuite, à la confirmation que nous avons reçue, nous avons répété par nous-même ce *Credo* qui nous attache définitivement à la foi catholique.

Or, c'est un fait certain, connu désormais de tout le monde, depuis surtout les voyages du pape au Maroc, au Togo et dans les Indes, et suite aux communiqués que le Saint-Siège officiellement a fait paraître, encore ces derniers jours, pour dire que le pape avait l'intention de se rendre chez les juifs pour prier avec eux, que le pape avait l'intention de se rendre à Taizé pour prier avec les protestants, et qu'il avait l'intention, il l'a dit lui-même publiquement, à Saint-Paul-hors-les-Murs, de faire une cérémonie qui réunirait toutes les religions du monde pour prier, avec elles, à Assise, pour la paix, à l'occasion de la fête de la paix – ou de l'année de la paix –, qui a été proclamée par l'ONU et qui, pour l'ONU, doit avoir lieu le 24 octobre.

Voilà les faits, vous les avez lus dans les journaux, vous les avez vus, vous les avez entendus à la télévision, pour ceux qui ont la télévision. Qu'en pensons-nous ? Quelle est la réaction de notre foi catholique ? C'est cela qui compte. Ce n'est pas notre sentiment personnel, une espèce d'impression ou une constatation quelconque. Il s'agit de savoir ce qu'en pense l'Église catholique, ce qu'on nous a enseigné, ce que notre foi nous dit devant ces faits.

- *La doctrine de l'Église sur la « communicatio in sacris »*

C'est pourquoi je me permets de vous lire quelques mots très courts, que j'ai recueillis dans le *Dictionnaire de droit canonique* du chanoine Naz, qui est officiellement le commentaire du droit canon, c'est-à-dire la loi de l'Église depuis les premiers temps de l'Église – le droit canon édité et publié sur l'ordre du saint pape Pie X, et publié par Benoît XV –, expression de la loi qui était celle de l'Église pendant dix-neuf siècles. Et que disent ces mots à propos de ce qu'on appelle la *communicatio in sacris*, c'est-à-dire la participation à un culte a-catholique, la participation à un culte chez les non-catholiques ? Je crois que c'est bien ce qui nous occupe, c'est bien ce que nous voyons : la participation du pape et des évêques à des cultes non-catholiques.

Qu'en dit l'Église ? La *communicatio in sacris*, comme le dit l'Église en latin, est interdite avec les non-catholiques par le Canon 1258, § 1, qui dit : « Il est absolument interdit aux fidèles d'assister ou de prendre part activement aux cultes des a-catholiques [c'est-à-dire des non-catholiques] de quelque manière que ce soit. » De quelque manière que ce soit !

Et voici comment il [le dictionnaire] l'explique – je ne fais que copier ce qui se trouve dans ce commentaire officiel de la doctrine de l'Église : « La participation est active et formelle quand un catholique participe à un culte hétérodoxe [c'est-à-dire non-catholique] avec l'intention d'honorer Dieu par ce moyen à la manière des non-catholiques ¹. » Je répète : « La participation est active et formelle quand un catholique participe à un culte hétérodoxe [c'est-à-dire non-catholique] avec l'intention d'honorer Dieu par ce moyen à la manière des non-catholiques. » C'est exactement ce devant [quoi] nous nous trouvons. Je pense réellement que les évêques et que le pape [ont] l'intention d'honorer Dieu par le culte non-catholique auquel ils participent ; je ne pense pas me tromper.

« Une telle participation est interdite sous n'importe quelle forme, *quovis modo*, parce qu'elle implique profession d'une fausse religion, et par conséquent reniement de la foi catholique. Il n'est permis ni de prier, ni de chanter, ni de jouer de l'orgue dans un temple hérétique ou schismatique en s'associant aux fidèles qui y célèbrent leur culte, même si les termes du chant ou de la prière sont orthodoxes ². » Ce n'est pas moi qui ai écrit cela, c'est écrit en toutes lettres dans le *Dictionnaire de droit canonique* du chanoine Naz qui fait pièce officielle dans l'Église, qui a toujours été considéré dans l'Église comme un commentaire tout à fait officiel et valable.

« Ceux qui participent ainsi, activement et formellement aux cultes des non-catholiques, sont présumés adhérer aux croyances de ces derniers, c'est pourquoi le Canon 2316 les déclare suspects d'hérésie ³ », et s'ils persévèrent, ils sont considérés comme réellement hérétiques.

Ce n'est pas moi qui le dis. Encore une fois, pourquoi cette législation de l'Église ? Pour nous aider à pratiquer le premier commandement, celui de professer notre foi catholique. Si nous professons notre foi catholique, il nous est impossible, inconcevable de professer une autre foi, un autre culte, parce qu'en priant dans un autre culte, nous faisons profession d'honorer le dieu qui est invoqué par ce culte, par le culte d'une fausse religion. Une fausse religion, c'est honorer un faux dieu, un dieu qui est une construction de l'esprit ou qui est une idole quelconque, mais qui n'est pas le vrai Dieu. Comment voulez-vous que les juifs prient le vrai Dieu ? Ils sont formellement, essentiellement, contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, depuis, précisément, le jour de la résurrection de Notre-Seigneur – et même avant, puisqu'ils l'ont crucifié – mais, d'une manière quasi officielle, après la résurrection de Notre-Seigneur. Et ils se sont mis, immédiatement, à persécuter les disciples de Notre-Seigneur. Cela pendant des siècles. Comment peut-on prier le vrai Dieu avec les juifs ? Qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Le Verbe de Dieu. Il est Dieu. Nous n'avons qu'un seul Dieu, Dieu le Père, Fils et Saint-Esprit, et qu'un Seigneur, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce sont les évangélistes qui nous rappellent cela à satiété. Si donc on s'oppose à Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme le dit explicitement saint Jean dans ses lettres : « Qui n'a pas le Fils n'a pas le Père ; celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père. » C'est normal, il

¹ — NAZ R., *Dictionnaire de droit canonique*, Paris, Letouzey et Ané, 1941, « *Communicatio in sacris* », col. 1091.

² — NAZ R., *Dictionnaire de droit canonique*, col. 1092.

³ — NAZ R., *Dictionnaire de droit canonique*, col. 1093.

n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes ; si une des personnes est déshonorée et refusée, on ne peut pas honorer les autres personnes, c'est impossible, c'est détruire la Sainte Trinité. Par conséquent en déshonorant Notre-Seigneur Jésus-Christ, les juifs déshonorent la Sainte Trinité. Comment peuvent-ils le prier, le vrai Dieu ? Il n'y a pas d'autre Dieu au ciel, que nous connaissions, qui nous ait été enseigné par notre foi catholique. (...) ¹

*

Sermon des ordinations sacerdotales

(Écône, le 27 juin 1986)

• *Le premier commandement*

Le catéchisme du concile de Trente nous rappelle que les commandements de Dieu se présentent en deux tables, l'une contient les trois premiers commandements qui regardent l'amour de Dieu ; l'autre ceux qui prescrivent l'amour envers le prochain. Pourquoi cette distinction ? Parce qu'il y a une distinction énorme entre Dieu et les hommes, entre Dieu et le prochain. Dieu est Dieu. Dieu est notre créateur. Et le premier commandement de Dieu est précisément celui-là : « Tu adoreras Dieu. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. » Un seul Dieu.

« Il n'y a pas d'autre Dieu que moi. »

Et dans l'Écriture, il était dit dans le Décalogue : « Tu ne mettras pas devant moi d'autres dieux, des dieux étrangers. » Et Dieu a le droit de le dire. Il est le seul à avoir ce droit. Personne d'autre que lui ne peut dire à tous les anges, à tous les hommes, à toutes les créatures : « Vous ne mettrez pas devant moi d'autre Dieu que moi. Pourquoi ? Parce que c'est moi qui vous ai créés, qui vous ai conçus, qui vous ai faits. Si vous vivez c'est à cause de moi. C'est moi qui vous ai tout donné. Vous n'avez donc qu'un Dieu et vous l'adorerez. »

Quelle leçon, mes biens chers frères ! Aujourd'hui, combien est-il utile de nous rappeler ce premier commandement qui est celui qui domine toute notre vie et qui dominera toute notre vie éternelle. Adorer Dieu et n'adorer qu'un seul Dieu : le Dieu qui nous a créés, qui nous a faits, le Dieu qui nous supporte dans l'existence et sans lequel

¹ — La suite de ce sermon ne concerne pas directement le sujet qui nous occupe ici. A cause de la gravité excessive de cette situation, Mgr Lefebvre y abordait la question du pape, se demandant si un vrai pape pouvait poser de tels actes. Ces lignes et quelques autres dans son œuvre (par exemple, l'entretien au *Figaro* de 1976) font les délices des sédévacantistes. Mais elles sont rares et de nature plutôt « exploratrices » qu'affirmatives, pour secouer la torpeur des bons, ou encore « explosives » pour témoigner sa forte et légitime indignation. La meilleure preuve en est la ligne générale de l'action de Mgr Lefebvre qui ne s'est pas réglée sur ce genre de propos exceptionnels. Les sédévacantistes ne se sont pas gênés, et encore maintenant, pour le lui reprocher. C'est pourtant cette attitude de Mgr Lefebvre qui est la bonne : attaquer franchement et en permanence les erreurs de la Rome moderniste, y compris de Jean-Paul II, le pape actuellement régnant. (NDLR.)

nous ne serions rien. Notre-Seigneur nous l'a répété : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ». Et en effet, sans Dieu, nous ne pouvons rien faire. Soyons donc attachés à ces commandements de Dieu et en particulier au premier commandement qui nous oblige aussi à croire, à avoir la foi. Dieu nous l'a dit : « Celui qui croira sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné. » Il avait le droit de le dire. Il a le droit à l'obéissance de notre intelligence pour croire à sa parole, à ce qu'il nous révèle, pour croire à la voie qu'il a choisie pour notre rédemption, pour notre salut. Il n'y en a qu'une : c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. C'est Dieu lui-même, crucifié sur le bois de la croix. Voilà la voie de notre salut qu'il a choisie et qu'il avait le droit de choisir, ce que personne ne peut lui contester. Qui est comme Dieu ? Qui peut discuter les voies de Dieu ? Nous, pauvres créatures insignifiantes, qu'un souffle abat, comme l'herbe des champs, ainsi que le disent les psaumes. Aujourd'hui ils sont en fleur, demain ils sont fauchés et mis dans le grenier. Que sommes-nous ? Rien ! Oserons-nous discuter à Dieu la voie qu'il a choisie pour nous sauver ? Il a voulu la croix. Nous devons le suivre et porter notre croix à sa suite, l'imiter dans sa croix par l'horreur du péché et par l'amour de Dieu jusqu'à notre sang, à donner notre vie pour lui et pour notre prochain pour l'amour de Dieu. C'est une grande leçon qu'il nous faut nous rappeler aujourd'hui.

Il n'y a pas de péché plus grand que celui de déshonorer Dieu, d'enlever l'honneur de Dieu, de le mépriser. Il n'y a pas de faute plus grave pour l'homme que d'oublier Dieu, que de vivre comme si Dieu n'existait pas. C'est un mépris insensé. Les psaumes le disent : le bon Dieu regarde sur la terre si les hommes le recherchent, s'ils pensent à lui et il n'en trouve presque aucun. Est-ce que cela n'est pas encore la réalité aujourd'hui ? Quels sont les hommes qui honorent Dieu comme Dieu doit être honoré : par Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Voilà la question que nous devons nous poser : nous-mêmes, vivons-nous ce premier commandement ? Honorons-nous vraiment Dieu ? Dieu fait-il partie de notre vie ? Est-il toujours présent à nos esprits, à nos intelligences, dans tous les événements, dans toutes les décisions que nous avons à prendre, dans tous les choix que nous avons à faire, est-ce que Dieu intervient ? Est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ intervient ?

Il n'y a pas de péché plus grand que de s'éloigner de Dieu, de mépriser Dieu, d'oublier Dieu et de lui être infidèle. L'infidélité est le péché contre la foi et il consiste précisément à s'éloigner de Notre-Seigneur et en particulier à mettre Jésus-Christ au rang de tous les dieux. Je pense qu'il n'y a pas de péché plus grave que celui-là. Si Notre-Seigneur, si Jésus, si Dieu a dit aux fidèles de l'ancien Testament : « Vous ne placerez pas devant moi des dieux étrangers car je suis le seul Dieu que vous devez honorer », alors, mes biens chers frères, que se passe-t-il aujourd'hui ? Sommes-nous aveugles ? Sommes-nous sourds ? Que s'est-il passé dans notre chère Église catholique pour qu'on en arrive à mettre les faux dieux, les dieux étrangers, au rang de celui qui nous a créés, qui est le maître de l'univers et qui aujourd'hui pourrait faire disparaître ces montagnes qui sont dressées devant nous, comme on le ferait d'un jeu de cartes. Nous le verrons bien à la fin des temps.

• *Remettre Notre-Seigneur à la place d'honneur*

Devant cette imposture, devant ces pasteurs qui perdent la foi et qui la font perdre, qui conduisent dans le chemin de l'apostasie et de l'erreur, que devons-nous faire ? Quelle doit être notre conduite ? Réaffirmer le premier commandement, réaffirmer la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il n'y a pas d'autre fondement, dit saint Paul, que Jésus-Christ et Jésus crucifié. Il n'y a pas d'autre fondement à notre vie, à notre foi. Nous devons remettre Jésus-Christ à sa place : à la place d'honneur dans nos familles, dans nos foyers, dans notre cellule, dans notre cœur, dans notre vie. Partout la croix de Notre-Seigneur doit être présente. Partout nous devons honorer celui qui nous a créés et qui est descendu s'incarner et vivre parmi nous pour nous sauver. Il n'y a pas d'autre Dieu. Combien de fois Dieu le répète-t-il dans les psaumes ? « Je suis le seul Dieu. Il n'y a pas d'autre Dieu que moi » et il a raison. Il n'y a pas d'autre Dieu que celui qui a fait le ciel et la terre. *Qui fecit caelum et terram. Per quem omnia facta sunt.* Par qui tout a été fait. Qui peut douter de cela ?

Extrait de *Fideliter* 52 – juillet-août 1986 (pages 6, 7 et 8)

*

Lettre de Mgr Lefebvre à plusieurs cardinaux avant la réunion d'Assise

Écône, le 27 août 1986

Éminence,

Devant les événements qui se passent dans l'Église et dont Jean-Paul II est l'auteur, devant ceux qu'il se propose d'accomplir à Taizé et à Assise au mois d'octobre, je ne puis m'empêcher de m'adresser à vous, afin de vous supplier, au nom de nombreux prêtres et fidèles, de sauver l'honneur de l'Église, humiliée comme elle ne l'a jamais été au cours de son histoire.

Les discours et les actes de Jean-Paul II au Togo, au Maroc, dans les Indes, à la synagogue de Rome, soulèvent nos cœurs d'une sainte indignation. Que pensent de cela les saints et les saintes de l'ancien et du nouveau Testament ! Que ferait la sainte Inquisition, si elle existait encore ?

C'est le premier article du *Credo* et le premier commandement du Décalogue qui sont bafoués publiquement par celui qui est assis sur le siège de Pierre. Le scandale est incalculable dans les âmes des catholiques. L'Église en est ébranlée dans ses fondements.

Si la foi dans l'Église, unique arche de salut, disparaît, c'est l'Église elle-même qui disparaît. Toute sa force, toute son activité surnaturelle a cet article de notre foi pour base.

Jean-Paul II va-t-il continuer à ruiner la foi catholique, publiquement, en particulier à Assise, avec le cortège des religions prévu dans les rues de la cité de saint François, et avec la répartition des religions dans les chapelles et la basilique pour y exercer leur culte en

faveur de la paix telle qu'elle est conçue à l'O.N.U. ? C'est ce qui est annoncé par le cardinal Etchegaray, chargé de cet abominable congrès des religions.

Est-il concevable qu'aucune voix autorisée ne s'élève dans l'Église pour condamner ces péchés publics ? Où sont les Machabées ?

Éminence, pour l'honneur du seul vrai Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, protestez publiquement, venez au secours des évêques, des prêtres et des fidèles demeurés catholiques.

Éminence, si je me suis permis d'intervenir auprès de vous, c'est parce que je ne puis douter de vos sentiments à cet égard.

Cet appel, je l'adresse aussi aux cardinaux dont vous trouverez les noms ci-dessous, afin qu'éventuellement vous agissiez de concert avec eux ¹.

Que l'Esprit-Saint vous vienne en aide, Éminence, et veuillez agréer l'expression de mes sentiments fraternellement dévoués in Christo et Maria.

† Marcel Lefebvre
Archevêque-Évêque émérite de Tulle.

Extrait de *Fideliter* 54 – novembre-décembre 1986 (page 3)

*

Les dessins de Monseigneur

Au sujet de ces dessins, Mgr Lefebvre a déclaré, le 4 septembre 1987, dans une conférence donnée lors de la retraite sacerdotale :

(...) On ne peut pas s'imaginer le mal qu'a fait Assise dans les âmes... Un mal incalculable, même parmi les traditionalistes. Beaucoup ne croient plus à l'unicité de la religion. Ils croient vraiment que tout le monde peut se sauver par sa religion. Et cela, c'est bien la faute du pape. Les gens ont été trompés par cette journée de prières pour la paix. Pensez donc, c'était la première fois qu'on voyait une chose comme celle-là : toutes les religions réunies, quelle charité !... On a perdu à Rome la notion de vérité et de vraie religion.

Le cardinal Ratzinger m'a dit : « Vous savez, le pape a quand même été un peu choqué par vos dessins. » (Donc, il les a vus). J'ai seulement dit : « Si seulement cela pouvait l'aider à sauver son âme, ce sera déjà quelque chose. »

S'il a été choqué, c'est peut-être cela qui l'a fait réfléchir un peu et la raison pour laquelle il a fait moins de tam-tam autour de leur réunion de Kyoto. On en a peu parlé dans les journaux. Et pourtant, elle a eu lieu. Le pape en a parlé lors de la récitation de l'Angélus sur la place Saint-Pierre. Cela est passé inaperçu. Mais cette réunion était aussi abominable que celle d'Assise. Cela en était la répétition. (...)

¹ — Mgr Lefebvre a communiqué à ses correspondants la liste des destinataires de sa lettre.

L'IMPOSTURE D'ASSISE



Très Saint-Père, veuillez méditer ces images, puisque vous êtes sourd aux appels angoissés que nous vous avons adressés filialement.

Daignez au moins ne pas manquer publiquement et gravement au premier commandement de Dieu ; le salut de votre âme est en jeu !

Prêchez Jésus-Christ, comme les Apôtres, même au prix de leur vie. C'est le souhait fervent et filial de ceux qui demeurent encore catholiques.

+ Marcel Lefebvre Archevêque-Evêque émérite de Tulle.

"... en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils (les francs-maçons) deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion, et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées." (Léon XIII, Encyclique "Humanum GENUS", 20 avril 1884.

mic. Mouton - Montange

L'APOSTASIE ... ?



Ces images conçues par Monseigneur Lefebvre veulent manifester l'enseignement de l'Écriture :
Le psaume 95 dit " Omnes dii gentium daemonia " " Tous les dieux de ceux qui n'ont pas la vraie foi sont des démons ".

Notre Seigneur affirme dans l'Évangile de Saint-Jean (X, 9) " Je suis la porte... " il n'y a pas d'autre entrée pour accéder au Ciel.

Saint-Paul dit dans la 1^{re} épître aux Corinthiens (VIII, 5) " S'il est des êtres qui sont appelés dieux soit dans le ciel soit sur la terre - et il y a de la sorte beaucoup de dieux et beaucoup de Seigneurs - pour nous néanmoins il n'y a qu'un seul Dieu le Père de qui viennent toutes choses et pour qui nous sommes et un Seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses et par qui nous sommes ".

De même aux Ephésiens (IV, 5) " Il n'y a qu'un seul Seigneur, une foi, un baptême, un Dieu, Père de tous, qui est au dessus de tous, qui agit par tous et qui est en tous ".

On n'élimine pas impunément ce Seul Seigneur.

*

Déclaration de Mgr Lefebvre et de Mgr Antonio de Castro Mayer

faisant suite à la visite de Jean-Paul II
à la synagogue et au congrès des religions à Assise

Rome nous a fait demander si nous avons l'intention de proclamer notre rupture avec le Vatican à l'occasion du congrès d'Assise.

La question nous semblerait plutôt devoir être la suivante : Croyez-vous et avez-vous l'intention de proclamer que le congrès d'Assise consomme la rupture des autorités romaines avec l'Église catholique ?

Car c'est bien cela qui préoccupe ceux qui demeurent encore catholiques.

Il est bien évident en effet que depuis le concile Vatican II, le pape et les évêques s'éloignent toujours plus nettement de leurs prédécesseurs.

Tout ce qui a été mis en œuvre pour défendre la foi par l'Église dans les siècles passés, et tout ce qui a été accompli pour la diffuser par les missionnaires, jusqu'au martyr inclusivement, est désormais considéré comme une faute dont l'Église devrait s'accuser et se faire pardonner.

L'attitude des onze papes qui depuis 1789 jusqu'en 1958 ont, dans des documents officiels, condamné la révolution libérale, est considérée comme « un manque d'intelligence du souffle chrétien qui a inspiré la révolution ».

D'où le revirement complet de Rome depuis le concile Vatican II, qui nous a fait redire les paroles de Notre-Seigneur à ceux qui venaient l'arrêter : *Haec est hora vestra et potestas tenebrarum*¹ (Lc 22, 52-53).

Adoptant la religion libérale du protestantisme et de la révolution, les principes naturalistes de J.-J. Rousseau, les libertés athées de la constitution des Droits de l'homme, le principe de la dignité humaine n'ayant plus de rapport avec la vérité et la dignité morale, les autorités romaines tournent le dos à leurs prédécesseurs et rompent avec l'Église catholique, et elles se mettent au service des destructeurs de la chrétienté et du règne universel de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les actes actuels de Jean-Paul II et des évêques nationaux illustrent d'année en année ce changement radical de conception de la foi, de l'Église, du sacerdoce, du monde, du salut par la grâce.

Le comble de cette rupture avec le magistère antérieur de l'Église s'est accompli à Assise, après la visite à la synagogue. Le péché public contre l'unicité de Dieu, contre le Verbe incarné et son Église fait frémir d'horreur : Jean-Paul II encourageant les fausses religions à prier leurs faux dieux ; scandale sans mesure et sans précédent.

Nous pourrions reprendre ici notre déclaration du 21 novembre 1974, qui demeure plus actuelle que jamais.

Pour nous, demeurant indéfectiblement attachés à l'Église catholique et romaine de

¹ — « C'est ici votre heure et la puissance des ténèbres. »

toujours, nous sommes obligés de constater que cette religion moderniste et libérale de la Rome moderne et conciliaire s'éloigne toujours davantage de nous, qui professons la foi catholique des onze papes qui ont condamné cette fausse religion.

La rupture ne vient donc pas de nous, mais de Paul VI et Jean-Paul II, qui rompent avec leurs prédécesseurs.

Ce reniement de tout le passé de l'Église par ces deux papes et les évêques qui les imitent est une impiété inconcevable et une humiliation insoutenable pour ceux qui demeurent catholiques dans la fidélité à vingt siècles de profession de la même foi.

Nous considérons donc comme nul tout ce qui a été inspiré par cet esprit de reniement : toutes les réformes post-conciliaires, et tous les actes de Rome qui sont accomplis dans cette impiété.

Nous comptons avec la grâce de Dieu et le suffrage de la Vierge fidèle, de tous les martyrs, de tous les papes jusqu'au Concile, de tous les saints et saintes fondateurs et fondatrices des Ordres contemplatifs et missionnaires, pour nous venir en aide dans le renouveau de l'Église par la fidélité intégrale à la Tradition.

Buenos Aires, le 2 décembre 1986.

S. Ex. Mgr Lefebvre, Arch.-Évêque émérite de Tulle,
S. Exc. Mgr Antonio de Castro Mayer, Évêque émérite de Campos, en parfait
accord avec la présente déclaration.

Extrait de *Fideliter* 55 – janvier-février 1987 (pages 19 et 20)

*

Assise : la super-religion

Conférence donnée à Madrid, le 28 octobre 1986

Nous venons de le voir au cours de la cérémonie d'Assise qui n'est autre chose que le but que se sont fixés les francs-maçons par la liberté religieuse : l'instauration d'une super-religion. Car, la maçonnerie libérale a aussi ses mythes : super-religion, super-gouvernement mondial, mettre en fait la main sur tout ce qui a un peu d'influence dans le monde.

On n'a pas fait grand bruit autour d'une réunion qui illustre cette volonté de super-religion et qui a eu lieu le 27 septembre à Assise également. Elle était dirigée par le prince Philippe d'Édimbourg, le mari de la reine Elizabeth. Ce fut une chose affreuse, bien pire que celle qui a eu lieu hier. Cela s'est passé au milieu de la basilique Saint-François, avec la participation des cinq grandes religions, réunies sous l'égide d'un franc-maçon, avec l'autorisation de Rome... pour la protection de la nature ! Les journaux italiens ne s'y sont pas trompés en titrant : « La super-religion présidée par le prince Philippe d'Édimbourg ». Le supérieur général des franciscains, le père Franco Zerini, assistait à cette cérémonie qu'il

a qualifiée d'« harmonie écologique de l'humanité ». Chacune des religions renonçait finalement à ses dogmes, à sa doctrine, à présenter le fait qu'un homme qui a vécu il y a deux mille ans, soit lui-même la voie, la vérité et la vie. Scandale ! Blasphème ! C'est fini cette « prétention » pour Notre-Seigneur Jésus-Christ d'être la voie, la vérité et la vie. C'est du passé !

Comment ne pas voir une relation entre cette « cérémonie » – beaucoup plus scandaleuse certes – et la réunion d'hier ? Leur but est identique. L'une et l'autre constituent des étapes vers la super-religion, voulue par la franc-maçonnerie, réalisée par le Vatican. Cela paraît tellement affreux que l'on ne peut pas croire qu'une telle « cérémonie » ait été autorisée par Rome. Il y a malheureusement un petit fait, qui démontre que c'est cependant tristement exact. Le père Franco a demandé à Rome, l'autorisation pour une danseuse hindoue de se produire devant l'autel Saint-François dans la basilique. Le Vatican a hésité un moment, puis a donné son accord, la danseuse devant exprimer un hymne au soleil. Un hymne au soleil, païen, par une danseuse hindoue... alors que l'on garde en mémoire le magnifique cantique du soleil de saint François, si beau, si élevé, si surnaturel. C'est un véritable sacrilège !

Extrait de *Fideliter* 56 – mars-avril 1987 (page 34)

*

Une année très grave pour l'Église

Sermon des ordinations sacerdotales, le 29 juin 1987

Il faut le dire. Je ne puis pas me taire. Je ne puis pas le cacher, cette année a été une année très grave pour l'Église catholique, pour nous catholiques, pour nous prêtres catholiques.

Vous le savez, différents écrits l'ont rapporté, j'ai eu l'occasion de dire que j'attendais des signes de la Providence pour accomplir les actes qui me paraissent nécessaires pour la continuation de l'Église catholique. Je dois avouer maintenant que j'ai la conviction que ces signes sont venus.

Quels sont-ils ? Il y en a deux : Assise et la réponse qui nous a été faite de Rome aux objections que nous avons formulées à propos de la liberté religieuse.

Assise a eu lieu le 27 octobre dernier et la réponse de Rome à nos objections sur les erreurs de Vatican II relatives à la liberté religieuse nous est parvenue au début du mois de mars. En elle-même, elle est plus grave encore qu'Assise.

Assise est un fait historique, une action. Mais, la réponse à nos objections sur la liberté religieuse est une affirmation de principes et cela est donc très grave. Une chose est d'accomplir simplement une action grave et scandaleuse, autre chose est d'affirmer des principes faux et erronés, qui par conséquent ont dans la pratique des conclusions désastreuses.

C'est pourquoi la Providence a voulu que par un certain concours de circonstances nous ayons rédigé ce livre qui vient de paraître : *Ils l'ont découronné*¹. Ils l'ont découronné ! Qui a donc découronné et qui a été découronné ?

Qui a été découronné ? Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qui l'a découronné ? Les autorités romaines d'aujourd'hui.

Et ce découronnement s'est manifesté d'une manière évidente lors de la cérémonie d'Assise.

Jésus-Christ est découronné. Il n'est plus le roi, le roi universel, le roi que nous proclamons depuis la fête de Noël jusqu'à son Ascension. Toutes les fêtes religieuses proclament la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tout au cours de l'année liturgique nous chantons : *Rex regum, et Dominus dominantium* : Notre-Seigneur Jésus-Christ² !

Et voilà qu'au lieu de magnifier la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ on institue un panthéon de toutes les religions ! Comme les empereurs païens de Rome avaient fait ce panthéon de toutes les religions, ce sont aujourd'hui les autorités romaines de l'Église qui le font !

C'est un scandale immense pour les âmes, pour les catholiques de voir ainsi mise en doute la royauté universelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est là ce que l'on appelle précisément le libéralisme.

Extrait de *Fideliter* 58 – juillet-août 1987 (pages 2 et 3)



¹ — Éditions « Fideliter ».

² — « Le roi des rois, et le Seigneur des seigneurs » (1 Tm 6-15).